

# Délégez des activités de votre caisse de pensions



Banque Cantonale Vaudoise  
Case postale 300  
1001 Lausanne  
[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

## Informations juridiques importantes

Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ce document a été élaboré dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offres, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres juridictions que la Suisse (par ex. UE, UK, US et US Persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.



## Un service personnalisé pour votre caisse de pensions

Gérer une caisse de pensions devient de plus en plus complexe et demande des compétences toujours plus pointues.

Forte de plus de 40 ans d'expérience, la BCV met à votre disposition une équipe de plus de 40 spécialistes pour simplifier la gestion de votre caisse.

### Vos avantages



**En marque blanche**  
un service fourni  
en votre nom



**Sur mesure**  
vous décidez ce que  
vous déléguez



**Un gestionnaire dédié**  
un seul interlocuteur

### Des prestations à la carte

Vous choisissez librement les prestations à confier à la BCV, en fonction de vos besoins et de l'organisation de votre caisse.

#### Gestion technique et administrative

- Gestion complète des personnes assurées
- Détermination des cotisations et paiement des prestations
- Informations aux personnes assurées
- Relations avec le Conseil de fondation, l'organe de révision et les autorités de surveillance

#### Direction de caisse

- Gestion des différentes interactions entre le Conseil, les prestataires, les autorités
- Organisation et conduite de séances du Conseil
- Analyse des tendances et des évolutions du domaine
- Rédaction de règlements

#### Conseils actuariels

- Conception et élaboration des plans de prévoyance
- Analyse des risques décès, invalidité et longévité
- Étude d'ALM - Congruence Actifs-Passifs (CAP)
- Élaboration de nouveaux produits (choix des placements, réassurance)

#### Gestion comptable

- Comptabilité générale
- Comptabilité titres
- Comptabilité immeubles
- Relations avec l'organe de révision

### Formation continue

Vous êtes membre d'un Conseil de fondation?

La BCV vous propose des formations continues ainsi que des séminaires sur mesure dédiés à l'actualité des marchés et aux enjeux de la prévoyance.

Plus d'infos sur: [bcv.ch/formationlpp](http://bcv.ch/formationlpp)

### Contact

N'hésitez pas à prendre contact avec nos spécialistes

021 212 27 86  
[www.bcv.ch/lpp](http://www.bcv.ch/lpp)

### Fondation collective

# AVENA

Vous souhaitez une solution clés en main? **AVENA** simplifie votre prévoyance.

- Service de qualité
- Solutions adaptées à la taille de votre entreprise
- Soutien direct aux employeurs ainsi qu'aux collaboratrices et aux collaborateurs
- Simplification des tâches administratives
- En savoir plus: [lpp-avena.ch](http://lpp-avena.ch)